

Questions de l'artisanat à l'adresse des candidats aux élections municipales 2020

Votre nom et prénom : Fabienne COLBOC

Commune : CHINON

1. Quelle connaissance avez-vous du tissu artisanal de la commune et de la Communauté de Communes ?

L'artisanat dans le Chinonais est développé tant sur les métiers de l'artisanat de type métier de la construction (ébaniste, maçonnerie...), sur l'artisanat des métiers de bouches, de la restauration et l'artisanat d'art type orfèvre, coutelier céramiste, décoration ...

2. A votre avis, quels sont les besoins des entreprises artisanales ?

Il ressort de nos échanges que le principal problème auquel sont confrontés nos artisans est le recrutement de salariés qualifié ou non, pour des emplois pérennes et même des emplois saisonniers en particulier dans la restauration (et la viticulture).

Nous souhaitons réfléchir ensemble précisément à ce besoin. Peut-être qu'une **maison des apprentis et des saisonniers** permettant de proposer des logements à prix abordable et un environnement convivial permettrait d'attirer plus de candidats.

C'est une piste sur laquelle nous souhaitons travailler avec vous dès que nous serons élus.

Par ailleurs vous avez noté que notre projet comporte deux axes : la neutralité carbone et l'attractivité du territoire. Cette attractivité vise à attirer de nouveaux habitants donc aussi des salariés potentiels pour les artisans.

Il faut également développer plus qu'il ne l'est aujourd'hui, le lycée professionnel pour y voir se développer des métiers de l'artisanat et pouvoir élargir l'offre de formation du

territoire, pour les apprenants et pour les entreprises. Certaines branches n'offrent pas de formation sur le territoire.

De nombreux métiers de l'artisanat deviennent également des métiers de l'innovation par les techniques, les technologies et les matériaux utilisés. Il faut accompagner les artisans qui évoluent vers l'innovation et soutenir ceux qui perpétuent le savoir-faire en les soutenant et en les faisant rayonner sur le territoire et au-delà.

3. Quels engagements et orientations prenez-vous pour le soutien de l'artisanat et du commerce de proximité sur la création, la reprise et le développement des entreprises ?

Le commerce de proximité au cœur de la ville est en effet une véritable préoccupation.

Nous constatons comme tout le monde la vacance importante des magasins en centre-ville en particulier rue du commerce et rue Jean-Jacques Rousseau.

S'engager à maintenir une formation de qualité sur le territoire et la faire évoluer.

Promouvoir notre territoire comme vivier d'artisanat, faire connaître nos artisans en ayant une communication de qualité sur présence sur le territoire et sur leurs compétences.

Continuer à développer l'artisanat d'art par des actions ponctuelles, régulières et ciblées.

Être force de proposition auprès des artisans du territoire en les informant et en proposant des « boîtes à outils » traitant les différents dispositifs par les partenaires privés ou étatiques.

Nous désirons aussi mener une politique d'incitation auprès des Chinonais afin d'encourager le « consommer local ». Il faut faire en sorte que, en premier lieu, chacun pense à aller en centre-ville afin d'aller dans les grandes-surfaces alentours. Nous pouvons mener cette campagne d'incitation par, et cela n'est qu'un exemple, une campagne publicitaire.

4. Quelle politique comptez-vous mener sur le développement des grandes surfaces commerciales ?

Chinon étant retenue aujourd'hui dans le processus Coeur de Ville peut disposer de certaines solutions. Elle a, par exemple, la capacité de bloquer les projets de développement des zone commerciales durant plusieurs années.

Le dispositif Coeur de Ville implique donc de prioriser la dynamisation du centre-ville.

Évidement il faut réfléchir au développement en périphérie et ne développer que l'offre spécifique à cette situation, mais cela ne suffira pas à attirer les consommateurs en centre-ville.

C'est une politique générale de redynamisation du cœur de ville qu'il faut mettre en œuvre.

- Parcours marchand et touristique
- Signalétique
- Tiers lieux
- Place de l'automobile

Il faut aussi proposer de nouveaux services et des commerces « différents ».

Nous mettrons en place un médiateur afin d'orienter et de soutenir les nouveaux projets.

5. Quelle politique de soutien aux métiers d'art envisagez-vous ?

La communauté de communes a mis en place un dispositif pour accueillir des magasins éphémères en particulier autour de l'artisanat d'art. C'est une bonne idée à développer.

Nous avons un déficit de concepts commerciaux originaux / innovants limitant l'influence sur certains types de clientèles. Nous ferons tout pour stimuler ce type de commerce en cœur de ville.

Chinon dispose de nombreux atouts : forteresse, ville médiévale, une appellation viticole reconnue. Avec les artisans des métiers de bouche, du tourisme, de l'agriculture, de la viticulture, nous voulons redonner vie à CHINON pour en faire un lieu accueillant

où il fait bon vivre et se promener. Nous voulons faire de CHINON une véritable destination !

6. *Comment pensez-vous soutenir la transition numérique et environnementale des entreprises artisanales ?*

La finalisation de l'installation de la fibre.

La transition environnementale est le premier axe de la politique que nous souhaitons mettre en place : une ville responsable qui tend vers la neutralité carbone.

Cela sous-entend d'acquérir et de mettre en œuvre les savoirs faire des artisans du bâtiments pour construire et/ou rénover. Nous avons en particulier un véritable défi à relever avec le patrimoine médiéval. Comment concilier cette richesse patrimoniale et répondre aux défis modernes :

- Des RDC compatibles avec le commerce
- Un habitat conforme aux exigences de confort et d'accessibilité
- Une consommation énergétique faible

Nous ne sommes ni architectes, ni ingénieurs, ni artisans. Mais nous n'avons pas le choix : il faut résoudre cette équation pour que la ville de CHINON soit vivante et attractive.

CHINON doit être un laboratoire. Cela prendra du temps, mais nous mobiliserons vos idées, vos énergies et ensemble nous rénoverons la ville.

7. *En tant que Maire et/ou élu communautaire, quelles relations de travail et de partenariat envisagez-vous avec la Chambre de Métiers ?*

Si vous adhérez à notre projet, la CMA devra être une pierre angulaire de notre dispositif. Nous avons besoin de vous !

8. *Tours Cité de la Gastronomie ! Quel avenir ? Quelle politique ? Quels engagements organisationnels et financiers prenez-vous pour qu'elle existe en tant que telle*

J'imagine que cette question est plutôt destinée aux communes de la métropole. Toutefois nous souhaitons, dans le cadre des « contrats de réciprocité », travailler en liaison étroite avec la métropole.

Compte tenu des richesses de notre territoire, le projet « Tours cité de la Gastronomie » pourrait permettre des échanges intéressants.

De plus, Chinon est directement relié à Tours sur l'axe routier que celui de la SNCF. Chinon possède de véritables atouts gastronomiques tant sur la qualité de son vignoble, la trufficulture, la renommée historique de la gastronomie rabelaisienne, qui ne pourront être qu'intéressant pour la Métropole de Tours.

9. Quels engagements financiers proposez-vous pour le soutien à l'artisanat ?

Vous n'êtes pas sans connaître la situation financière de la ville de Chinon. Il convient d'être particulièrement prudent sur le sujet.

Nous devons utiliser le peu de marge de manœuvre que nous avons pour mobiliser les financements complémentaires des autres échelons publics et accompagner les projets dont nous avons parlé.

Ces projets sont au service de CHINON ... et de ses artisans.